

PERMANENCES ARCHITECTE-CONSEIL**Vitré Communauté***Second semestre 2024*

**Les rendez-vous doivent être pris auprès des Mairies
ou des Communautés de Communes où se tiennent les permanences**

Pour tout renseignement complémentaire
cau35@ille-et-vilaine.fr - 02.99.02.32.94
ou l'Agence départementale de votre secteur

Permanences assurées temporairement par

Morgane DAMEZ

Lieux de permanence	Contacts pour prendre rendez-vous
CHATEAUBOURG : MAIRIE 5 place de l'Hôtel de Ville (permanences suspendues temporairement)	Mairie 02 99 00 83 63
LA GUERCHE DE BRETAGNE : MAIRIE 2 rue du Cheval Blanc (permanences suspendues temporairement)	Mairie 02 99 96 21 09
VITRE : MAISON DU LOGEMENT 47 rue Notre Dame	Maison du logement 02 99 74 02 87
VITRE : SERVICE ADS 5 allée Joseph Cugnot	Vitré Communauté (Vitré) 02 99 74 52 61
VAL D'IZE : MAIRIE 2 place Jean Poirier (permanences suspendues temporairement)	Mairie 02 99 49 83 06

	Matin	Après-midi
11-oct.	Service ADS (Vitré)	
23-oct.	Maison du logement (Vitré)	
13-nov.	Service ADS (Vitré)	
29-nov.	Maison du logement (Vitré)	

Documents à apporter lors d'un rendez-vous :

- Photos du bâtiment (si possible plans)
- Extrait de cadastre
- Photos de l'environnement
- Extrait du PLU